

Paris, le 18 mai 2016

Emploi des fonctionnaires handicapés **Une nouvelle ponction inacceptable**

La sécurité des établissements scolaires ne doit pas se faire au détriment de l'emploi des personnes handicapées. C'est pourtant ce que vient d'annoncer, relativement discrètement, le Gouvernement. Les impératifs de sécurité ne peuvent excuser toutes les décisions. La FNATH condamne cette décision qui met en péril l'existence même du fonds, après de nombreuses autres ponctions.

La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé, mercredi 31 août 2016, lors de la soirée de l'université d'été de la CPU, que 30 millions d'euros seraient consacrés à la "sécurisation technique ou humaine" des universités. D'où viendront ces fonds ? De la contribution au Fonds d'insertion des personnes handicapées dans les fonctions publiques, que les universités seront dispensées de verser.

Cette décision traduit le peu d'intérêt que porte le ministère de l'éducation nationale à l'emploi des travailleurs handicapés, alors même que ce ministère a obtenu depuis de nombreuses années déjà des dérogations.

Cette nouvelle ponction s'ajoute à une ponction récente de 90 millions sur trois ans. Cette décision ne sera pas indolore, puisqu'elle pose ni plus ni moins la question du maintien de l'existence de ce fonds. En effet ce fonds, qui dépense depuis deux ans plus que les contributions qu'il reçoit, doit puiser dans ses réserves. Autant dire, que cela revient à mettre en cause à court terme les aides qu'il doit verser pour favoriser l'accès et le maintien en emploi des fonctionnaires handicapés.

Cette décision intervient alors que le gouvernement tarde depuis plusieurs mois à nommer les nouveaux membres du comité national de ce fonds.

La FNATH ne peut que condamner ces décisions qui viennent de plein fouet remettre en cause la déjà fragile politique de l'emploi des personnes handicapées, alors que le taux de chômage n'a jamais été aussi élevé.

Contact Presse

François Verny

01 45 35 31 87

francois.verny@fnath.com

www.fnath.org

